L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 FEVRIER 1868

Entre les rues Bienville et Conti.

DUPONT & LEBEIS,
Propriétaires & Editeurs.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10, par semaine, 25c, par trimestre, $2
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $5, par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces insérées dans le cours de 24 heures des éditions parues du journal, paieront $1 50 la ligne pour la première insertion, et 75 CENTS la ligne pour chaque insertion subséquente.
Les annonces insérées dans les éditions hebdomadaires $1 25 la ligne pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en noir, dans la page éditoriale, paieront 50c par ligne pour chaque insertion.
Les annonces en noir, dans la page éditoriale, paieront 25c par ligne pour chaque insertion.
Les personnes faisant régulièrement et ouvrant des annonces annuel, ou temps, jusqu'après de chaque mois, bénéficieront, tout en payant qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les résolutions d'intérêt individuel, ou de nature à ne tirer pour objet un intérêt particulier, seront traitées comme annonces.
Toute annonce inscrite dans le texte, sera considérée comme un nouvelle.
Les annonces dans le texte, d'insertions en sous parlé, seront payées au double.
Les comptes des gouvernements fédéraux régulièrement établis et ouverts leur sont et servis à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
1 in. carré	$12 not.	$22 not.	$30 not.	$50 not.	$75 ne
Deux	20 "	30 "	40 "	70 "	125 "
Trois	25 "	40 "	50 "	110 "	175 "
Quatre	30 "	50 "	60 "	150 "	225 "
Cinq	35 "	60 "	75 "	180 "	275 "
Six	40 "	70 "	85 "	210 "	325 "
Sept	45 "	80 "	100 "	240 "	375 "
Huit	50 "	90 "	110 "	270 "	425 "
Neuf	55 "	100 "	125 "	300 "	475 "
Dix	60 "	110 "	140 "	330 "	525 "
Onze	65 "	120 "	150 "	360 "	575 "
Douze	70 "	130 "	160 "	390 "	625 "
Treize	75 "	140 "	170 "	420 "	675 "
Quatorze	80 "	150 "	180 "	450 "	725 "
Quinze	85 "	160 "	190 "	480 "	775 "
Trois	90 "	170 "	200 "	510 "	825 "

Pour le tiers des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en donne, voir à la page suivante.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 22 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par G. de Férisé, à 10 heures, 30 rue Bienville, entre Royale et Bourbon—Un lot de meubles, chaises, tripie, etc. Et au No 56 de la rue Bienville, meubles, tuile, vernis, pianos, etc. sans réserve.

Par O. Valdes, au No 71 de la rue Tchoupitoulas—Fournitures de bureau.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Habillements, linge, bottes et souliers sans réserve.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—500 cabinets bottes, soulliers et bottes.

Par Hoz, Rieber & Co, à leur salle d'encan—Grande vente de marchandises sèches et de chaussures.

Par A. Dudrieu, à 9½ heures, 18 rue Tchoupitoulas et 19 Nouvelle-Levée—Whisky d'Seigle, cognac, eau-de-vie, ordinaire et superbe, madère, vin rouge en bouteilles et en cubiers, épiceries, etc.

Par L. H. Perret, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un lot de terre avec bâtisses, bureau, maison cottage, etc. rue Trémé, entre celles des Ursulines et de Bagatelle.

Par A. Boulfay, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Des billets à crédit détaillés dans l'annonce.

Par Montgomery, Rue Levée, à 9 heures, à la vente de l'ancienne Banque—Un lot de belles quinoles "Gladiator." Et à leur salle d'encan, à 11 heures, un assortiment de meubles, tapis, bouteille de cognac, etc. Sans réserve, pour compte de F. Lémoyne, rue Chartres, et pour compte de J. Lemoyne, rue Chartres, et pour compte de Mr. Gravanz, meubles, meubles intérieurs, bagages, voitures, etc.

Acheteurs vos commerciaux et chocolats chez M. Rennet Turpin, 93 Vieille-Levée.

Le Président à l'œuvre.

Le président Johnson vient de se distinguer par un coup d'éclat. Il a définitivement mis à la porte le secrétaire de la guerre que le Sénat avait voulu lui imposer et qui persistait à rester dans le cabinet malgré la volonté de pouvoir exécutif. M. Stanton est parvenu à s'imposer destitué. Son successeur n'est pas nommé pour le moment, mais l'adjudant-général de l'armée, le général Lorenzo Thomas, est chargé d'administrer le département de la guerre par intérim. De cette façon le Sénat ne sera pas saisi immédiatement de l'affaire, puisqu'il n'aura à s'occuper de la destitution de M. Stanton que lorsque le nom de son successeur lui sera envoyé. Mais les radicaux trouveront le moyen de soulever immédiatement la question par une motion ou par un projet de loi, et nous ne serions pas étonné de voir cette destitution servir de prétexte à M. Stevens pour remettre encore sur le tapis la mise en accusation. Décidément le tournoi commence à devenir intéressant.

La Ville de la Nouvelle-Orléans.

Nous publions plus loin un plan proposé par M F. Dugué pour l'agrandissement et l'assainissement de la Nouvelle-Orléans. Nous prenons leur d'approuver toutes les conjonctures de l'auteur de cette communication, mais nous l'invitons pour qu'elle renferme, selon nous, une idée juste en principe en ce qui concerne l'égoût de la ville, et parce que c'est là un sujet d'une importance majeure sur lequel on ne saurait trop souvent appeler l'attention.

Les limites de la corporation sont déjà, selon nous, trop étendues et ce serait une folie de vouloir les étendre davantage. Il est déjà bien assez difficile et bien assez dispendieux d'administrer la ville telle qu'elle existe aujourd'hui; cela deviendrait tout à fait intolérable si on adoptait les vues de notre honorable correspondant. Le nombre de 200,000 âmes pourrait facilement se loger dans un espace quatre fois plus resserré que celui qu'occupe la Nouvelle-Orléans, et alors on pourrait, avec le même budget, avoir toutes les rues mieux pavées, mieux éclairées et mieux gardées qu'elles ne le sont actuellement. C'est aux chambre de la part des habitants d'une grande ville que de vouloir posséder à la fois les avantages urbains et les agréments de la campagne. Ceux qui aiment à se rapprocher de la nature, ceux qui aiment à se rapprocher de la nature, ceux qui aiment à se rapprocher de la nature,